

---

## Leçons d'Anglais de M. Spelman.

**Numéro d'inventaire** : 1979.18125

**Auteur(s)** : Georges J. Spelman

**Type de document** : prospectus, catalogue publicitaire

**Imprimeur** : Hennuyer et fils Typographie

**Période de création** : 3e quart 19e siècle

**Date de création** : 1874

**Description** : Feuillet imprimé comportant des annotations manuscrites à l'encre. Renforts d'adhésif.

**Mesures** : hauteur : 209 mm ; largeur : 131 mm

**Notes** : La première page est un prospectus, daté du 10 mai 1869, par lequel Spelman informe qu'il donne des leçons d'Anglais chez lui ou en ville. La 2e page reproduit une série de recommandations émanant de personnes privées ou chefs d'institutions ayant fait appel à ses services (datées de 1864 à 1867). Annotations manuscrites: Spelman précise comment seront organisés ses cours pour l'année scolaire 1873-1874. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

**Mots-clés** : Prospectus, règlements, statuts d'établissements  
Anglais

**Filière** : Institutions privées

**Niveau** : Post-élémentaire

**Nom de la commune** : Paris

**Nom du département** : Paris

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Année scolaire 1873-1874

1873

Paris, le 10 mai 1869.

Cours d'anglais limité à seize leçons deux  
fois par semaine, prix 20 frs par mois  
S'adresser par écrit au N<sup>o</sup> 19 Rue Faillot  
M

J'ai l'honneur de vous annoncer que je donne des  
leçons d'Anglais chez moi et en ville, à un prix très-  
modéré.

Il y a plus de sept ans que je suis à Paris, où mes  
efforts ont été couronnés d'un succès complet; j'espère  
que les certificats ci-joints des Institutions dans lesquelles  
j'ai donné un Cours pendant ces dernières années en  
seront un témoignage favorable.

Veillez agréer, M  
l'assurance de ma parfaite considération.

GEORGES J. SPELMAN,  
Professeur d'anglais à Paris.

19 Rue Faillot

Em. St. Jacques



Paris, 30 avril 1864.

Je, soussigné, certifie avoir pris des leçons d'Anglais pendant six mois avec M. SPELMAN (GEORGES). Je n'ai eu qu'à me louer de son habileté, de sa régularité et de son zèle.

En foi de quoi je lui ai délivré ce certificat.

MSTISLAW G. O., prince GALAZIN.  
Rue de la Paix.

---

**Institution Dupont-Tuffier, 106, Faubourg-St-Honoré.**

Paris, le 28 juillet 1865.

Je, soussigné, chef d'Institution, certifie que M. SPELMAN (GEORGES) a été professeur d'Anglais dans ma maison pendant les années 1863, 1864 et 1865. Je n'ai que des éloges à donner à son habileté, à son zèle, à sa régularité et à sa conduite.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

DE LÉCLUZE.

---

**Institution Landry, 32, rue Chaptal.**

Paris, le 20 novembre 1866.

Je, soussigné, chef d'Institution, certifie que M. SPELMAN (GEORGES) a été professeur d'Anglais dans ma maison pendant les années 1865 et 1866. Je déclare n'avoir que des éloges à donner à son habileté, à son zèle, à sa régularité et à sa conduite.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

E. JULLY.

---

**Institution de M<sup>me</sup> Rey, 41 bis, rue de la Fontaine,  
Auteuil-Paris.**

Paris, le 30 novembre 1866.

Je, soussigné, chef d'Institution, certifie que M. SPELMAN (GEORGES), a été professeur d'Anglais dans ma maison pendant quinze mois. Je ne puis que donner des éloges à son habileté, à son zèle, à sa régularité et à sa conduite.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

L. REY.

---

Paris, 18 mai 1867.

Je certifie avoir pris des leçons d'Anglais pendant dix mois avec M. SPELMAN (GEORGES).

Je n'ai eu qu'à me louer de son habileté et de son zèle.

ROHAN CHABOT, comte DE PORHOËT.

